



RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

PRÉAVIS MUNICIPAL n° 01- 2024

Crédit d'investissement en vue de l'agrandissement de l'UAPE
de 24 à 48 places sur le site de la Léchire

La commission des finances (ci-après « la commission ») composée de M. Zimmermann (président), Mme Caetano (rapporteure), MM. Peyron, Jeanbourquin et Landivier ainsi que MM. Declercq et Harnisch (excusés), s'est réunie le lundi 15 janvier 2024 à la Maison de commune en la présence de MM. Pollien (Syndic), Durussel et Buttin (municipaux).

Lors de cette séance, il nous a été présenté le préavis qui vous est soumis et nous avons revu l'ensemble de cette demande. La commission s'est ensuite concertée et a statué sur ce préavis, à l'unanimité des membres présents.

Il ressort que :

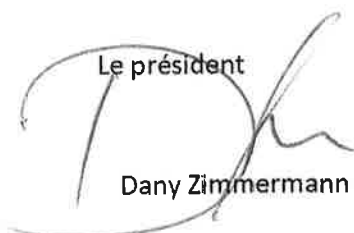
- Ce projet figure dans le plan d'investissement 2021-2026.
- L'AJERCO paiera un loyer qui remboursera cet investissement sur 30 ans. Toutefois, les charges de la commune envers l'AJERCO augmenteront également.
- La commune a décidé de changer d'entreprise pour effectuer les travaux de manière à limiter les coûts de construction.
- La municipalité a bon espoir que les coûts soient plus bas.
- Le toit accueillera des panneaux solaires supplémentaires.

En conclusion, la commission à l'unanimité des membres présents propose au Conseil communal de Penthaz d'approuver le préavis 01-2024 « Crédit d'investissement en vue de l'agrandissement de l'UAPE de 24 à 48 places sur le site de la Léchire », à savoir :

- d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 900'000.- en vue de l'agrandissement de l'UAPE de 24 à 48 places sur le site de la Léchire ;
- d'autoriser la Municipalité à financer ce projet en recourant aux marchés des capitaux aux meilleures conditions du marché ;
- d'autoriser la Municipalité à assurer le paiement des intérêts et de l'amortissement via le budget courant.

Penthaz, le 15 janvier 2024

Le président



Dany Zimmermann

La rapporteure



Jacinta Caetano